

Vos questions / nos réponses

## Cannabis ! porte de sortie ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/07/2012 22:03

J'ai un fils de 24 ans, troubles du comportement, suivi depuis l'âge de 8 ans. Fume du cannabis depuis sa 6ème. Jeudi dernier après plusieurs joints il a été à nouveau très violent... il voudrait s'en sortir...il prend déjà un lourd traitement pour ces troubles. La méthadone ou sulbutex ??en plus ? les médecins disent qu'on est pas dépendant du cannabis. existe-t-il des centres pour qu'il puisse être aidé pour s'arrêter ? merci de votre réponse

---

**Mise en ligne le 26/07/2012**

Bonjour,

Il n'est pas recommandé de consommer du cannabis en cas de troubles du comportement ou de troubles psychiatriques. En effet, le cannabis peut renforcer et aggraver les troubles déjà présents. La méthadone et le subutex ne sont pas indiqués ni prescrits pour un sevrage au cannabis.

Le cannabis est un produit qui s'arrête relativement facilement dans le sens ou effectivement, il n'entraîne pas de dépendance physique. Un usager peut donc arrêter sans mettre sa santé ou son intégrité physique en danger, il n'y a pas d'émergence d'un syndrome de manque ou de sevrage.

En revanche, il peut être difficile de se séparer de ce produit "psychiquement" et il n'est pas rare qu'un usager qui arrête se sente nerveux, impulsif, angoissé pendant les quelques jours qui suivent l'arrêt.

Des consultations spécialisées existent spécifiquement pour les consommateurs de cannabis. Ces consultations reçoivent aussi bien les usagers que leur entourage. La prise en charge y est anonyme et gratuite. Nous vous mettons en lien une adresse vers une consultation de ce type, ainsi que les coordonnées de l'hôpital Paul Brousse à Villejuif dans le 94, seul endroit qui propose des **hospitalisations** pour des sevrages au cannabis.

N'hésitez pas à joindre l'un de nos écouteurs au 0 800 23 13 13 si vous souhaitez de plus amples informations (appel anonyme et gratuit depuis une ligne fixe, 7j / 7, de 8h à 2h).

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[Centre d'Enseignement, de Recherche et de Traitement des Addictions-CERTA](#)**

12 avenue Paul-Vaillant Couturier  
Centre Hospitalier Paul Brousse  
**94804 VILLEJUIF**

**Tél :** 01 45 59 32 60

**Site web :** [hopital-paul-brousse.aphp.fr](http://hopital-paul-brousse.aphp.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

**Consultat<sup>o</sup> jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous des jeunes de 15 ans et 3 mois à 25 ans avec ou sans entourage - Possibilité d'hospitalisation en hôpital de jour (informations au secrétariat CJC au 01 45 59 40 00)

**Accueil du public :** Consultation sur rendez-vous de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)